

ANNEXE 2 : PIÈCES OBLIGATOIRES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FNADT

Liste des pièces	
<i>Dans tous les cas</i>	
1	Le dossier de demande de subvention FNADT dûment rempli et signé par le représentant légal. Si la demande de subvention FNADT n'est pas signée par le représentant légal mais par une personne ayant délégation, joindre la copie du document habilitant le signataire à engager l'organisme
2	Relevé d'identité bancaire ou postal <u>original</u>
3	Devis, projets de contrat ou tout autre document, datés et comportant l'indication de l'organisme qui les a établis, permettant de calculer le coût du projet HT ou TTC
4	Si le matériel ou l'opération est financé par crédit-bail ou par emprunt, l'indication de la valeur marchande avec le tableau d'amortissement
5	Attestation de non récupération de la TVA, le cas échéant
6	Attestation de régularité fiscale et sociale
7	Attestation de non-commencement de travaux <u>pour les opérations d'investissement</u>
8	Si co-financement de l'opération : joindre la copie des décisions ou les conventions des autres financeurs, si les subventions sont acquises ou à défaut la demande de cofinancement
9	Délibération approuvant la présentation du projet, son plan de financement et autorisant le représentant légal à solliciter la subvention FNADT
<i>Si le demandeur est une association ou un groupement d'intérêt public(GIP)</i>	
1	Statuts de l'association avec copie de la publication au Journal Officiel « association » ou du récépissé de déclaration à la préfecture, ou statuts du GIP avec copie de la publication de l'arrêté d'approbation de la convention constitutive et convention constitutive
2	Si la subvention FNADT sollicitée est supérieure à 23 000 €, bilan, compte de résultat et rapport du commissaire aux comptes ou de l'expert comptable pour le dernier exercice
<i>Dans le cas de travaux ou d'acquisitions immobilières (investissement)</i>	
1	Document précisant la situation juridique des terrains et immeubles et établissant que le demandeur a ou aura la libre disposition de ceux-ci (acte de propriété, promesse de vente, bail, ...)
2	Copies des autorisations préalables requises par la réglementation (permis de construire, ...)
3	Dans le cas de travaux, plan de masse, plan général des travaux
4	Pour les aménagements routiers le plan de situation avec le schéma d'aménagement
5	Plan de situation (carte IGN,...), plan cadastral